

LE PERE ANCE

Parmi les prêtres qui se sont occupés de médecine ou de remèdes, en ce pays, aucun, probablement, ne peut offrir une carrière comparable à celle du "père Ancé" dont la vogue fut considérable, il y a quarante ans, à Montréal.

François Ancy naquit en 1804, dans le diocèse de Nancy, France, et on l'ordonna prêtre le 19 septembre 1829. Quelques années plus tard, il a traversé l'Atlantique et il est curé à Burlington, état du Vermont. Une brochure bilingue (1), publiée en 1843 à Burlington, nous apprend qu'en cette année, un petit groupe de ses paroissiens avaient porté plaintes contre lui et que ces plaintes avaient été entendues par l'évêque de Boston. Ce dernier, par une lettre du 21 octobre 1843, signifia à l'abbé Ancé qu'il était libre de sortir du diocèse.

Les paroissiens, presque en totalité de langue française, voulurent conserver leur pasteur et, au nombre de 316 signèrent une requête adressée à l'évêque de Boston le priant de revenir sur sa décision et de leur conserver "un père chéri".

En plus, un comité de paroissiens envoya une supplique à peu près identique à l'abbé P. M. Mignault, curé de Chambly et grand vicaire des évêques de Boston et de Montréal (2).

Ces démarches ne donnèrent pas le résultat attendu, sans doute, car l'abbé Ancé passe au Canada et devient vicaire de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, en 1848-9. Il est ensuite professeur au collège de Sainte-Thérèse, de 1849 à 1852, vicaire à Sainte-Julienne de 1852 à 1855, curé de Saint-Jean de Matha de 1855 à 1856 et de nouveau curé de Sainte-Julienne, en 1857 et 1858. (Allaire. Dict. du clergé).

Du 9 juillet 1859 au 25 novembre 1860, l'abbé Ancé aide le curé Félix Turgeon, de St-Didace.

(1) Pièces justificatives concernant la congrégation catholique française de Burlington, Vt. Publiées par la congrégation Burlington H. B. Stacy, imprimeur 1843. 1 br 24 pp. (12 pp. en français et 12 pp en anglais).

(2) Allaire, *Dict du clergé*.